

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ (CLAIR)  
 BT

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)  
 P.V n° 481/93

**BORDEREAU D'ENVOI**  
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)  
 25 juillet 1993

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE  FLAGRANT DÉLIT  COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE CAS

**RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE**

OBJET DE LA PROCÉDURE

PROCÈS-VERBAL DE DECOUVERTE DE TRACES SUPPOSEES O.V.N.I

~~93307658~~

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE
02	PLAN DE SITUATION - CROQUIS DE L'ÉTAT DES LIEUX
03	PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE
04	PROCÈS-VERBAL D'AUDITION de K R
05	PROCÈS-VERBAL D'AUDITION de T G

*95307728*

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

<b>DESTINATAIRES</b>	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Procureur de la République
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Préfet
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Général, Cdt la Région aérienne
	<input type="checkbox"/> 2	Direction Générale de la Gendarmerie N. - Bureau Défense Opérations
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  
 LE 09 août 1993

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

C.U. 05458 - PV 00481/93

N° PIÈCE N° FEUILLET

01 1

## ANALYSE ET REFERENCES :

DECOUVERTE DE TRACES SUPPOSEES O.V.N.I

93307659

Nous soussigné : gendarme D T , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme D L , APJ, en résidence à

## - P R E A M B U L E -

----- Le vingt sept juillet mil neuf cent quatre vingt treize, en service de surveillance générale sur notre commune, nous sommes avisés par un cultivateur, Mr T G , demeurant au lieu dit " , commune de , de la présence de traces sur son champ de blé, laissant supposer, la présence d'un objet volant non identifié.

## - E X P O S E D E S F A I T S -

----- Le vingt cinq juillet mil neuf cent quatre vingt treize, en moissonnant un champ de blé sur une parcelle " , Mr K R , cultivateur découvre une trace, dans le champ de blé appartenant à Mr T G . Cette trace laissant supposer l'atterrissage d'un O.V.N.I.

----- Nous nous transportons immédiatement sur les lieux.

## - C O N S T A T A T I O N S -

----- Le champ " , est situé entre les lieux dit " ; " et " , communes de cf : pièce n°02

----- Le champ de blé appartenant à Mr T G , se trouve sur la commune de P. Cette parcelle est en limite de la commune de et de la commune de cf : pièce n°02

----- Au centre du champ de blé, nous constatons un cercle de 15,20 mètres de diamètre sur un côté, et de 15 mètres sur l'autre. A l'intérieur se trouve un rond de blé intact de 8,60 mètres sur 10,50 mètres. Le blé est couché sur une largeur de 2,80 mètres d'un côté et de 3,30 de l'autre. cf : pièce n°02

L'A.P. J.

1 M. le procureur de la République à

Date de clôture

Transmis le :

08/08/1993

1 M. le Préfet du département

par

A M. le Général Cdt Région Aérienne

L'adjudant

2 Direction Générale Gendarmerie Nat.

L

Bureau Défense Opérations

OPJ

1 Archives

Signature

Signature et

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

BT

DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

C.U. 05458 - PV 00481/93

01 2

- M E S U R E S P R I S E S -  
-----

----- Nous avons avisé notre commandant de compagnie à \_\_\_\_\_, par un message de compte rendu hiérarchique numéro 140/M.

- E N Q U E T E -  
-----

----- Nous avons aussitôt balisé les lieux, afin de préserver les traces et les indices.

----- Un plan de situation et un croquis de l'état des lieux ont été établis, cf : pièce n°02

----- Une planche photographique a également été réalisée. Les prises de vues ont été réalisées après la moisson du champ de blé. cf : pièce n°03

----- Le 30 juillet 1993 à 09 heures, nous procédons à l'audition de monsieur K R, exploitant du champ qui nous relate les circonstances de la découverte de la figure géométrique sur son champ. cf : pièce n°04

----- Le 02 août 1993 à 10 heures, nous procédons à l'audition de Monsieur T G, propriétaire du champ qui nous déclare avoir été prévenu de ce fait anormal par Monsieur K. Il ne peut nous donner aucune explication. cf : pièce n°05

----- Lors de nos différents services sur la commune de \_\_\_\_\_ et de ses environs, nous avons poursuivi nos recherches concernant ce fait anormal.

NOTA : Lors de l'enquête de voisinage, nous avons appris que les plus proches voisins de ce champ sont partis précipitamment le lundi 26 juillet 1993, le lendemain de la découverte des faits. Ces voisins d'origine anglaise sont Mr C J né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et son épouse Mme C née H née le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et demeurant \_\_\_\_\_

L'A.P.J.

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :  
BT

DE  
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF  
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

C.U. 05458 - PV 00481/93

01 3

- C L O T U R E -  
-----

----- De l'enquête et des constatations effectuées, il ressort que aucun élément à ce jour ne permet de certifier que cette trace provienne d'un Objet volant non identifié.-----

----- Tout fait nouveau porté à notre connaissance fera l'objet d'un procès-verbal distinct.-----

----- Nous clôturons la présente procédure en l'état tel que le détail en figure au bordereau d'envoi et que nous transmettons aux diverses autorités concernées.-----

----- Fait et clos à , le 08 août 1993.-----

Gendarme T

Gendarme L



GENDARMERIE NATIONALE

\*\*\*\*\*

LEGION DU CENTRE

GROUPEMENT DE

COMPAGNIE DE

\*\*\*\*\*

BRIGADE DE

Dossier Geographique

Plan de Situation

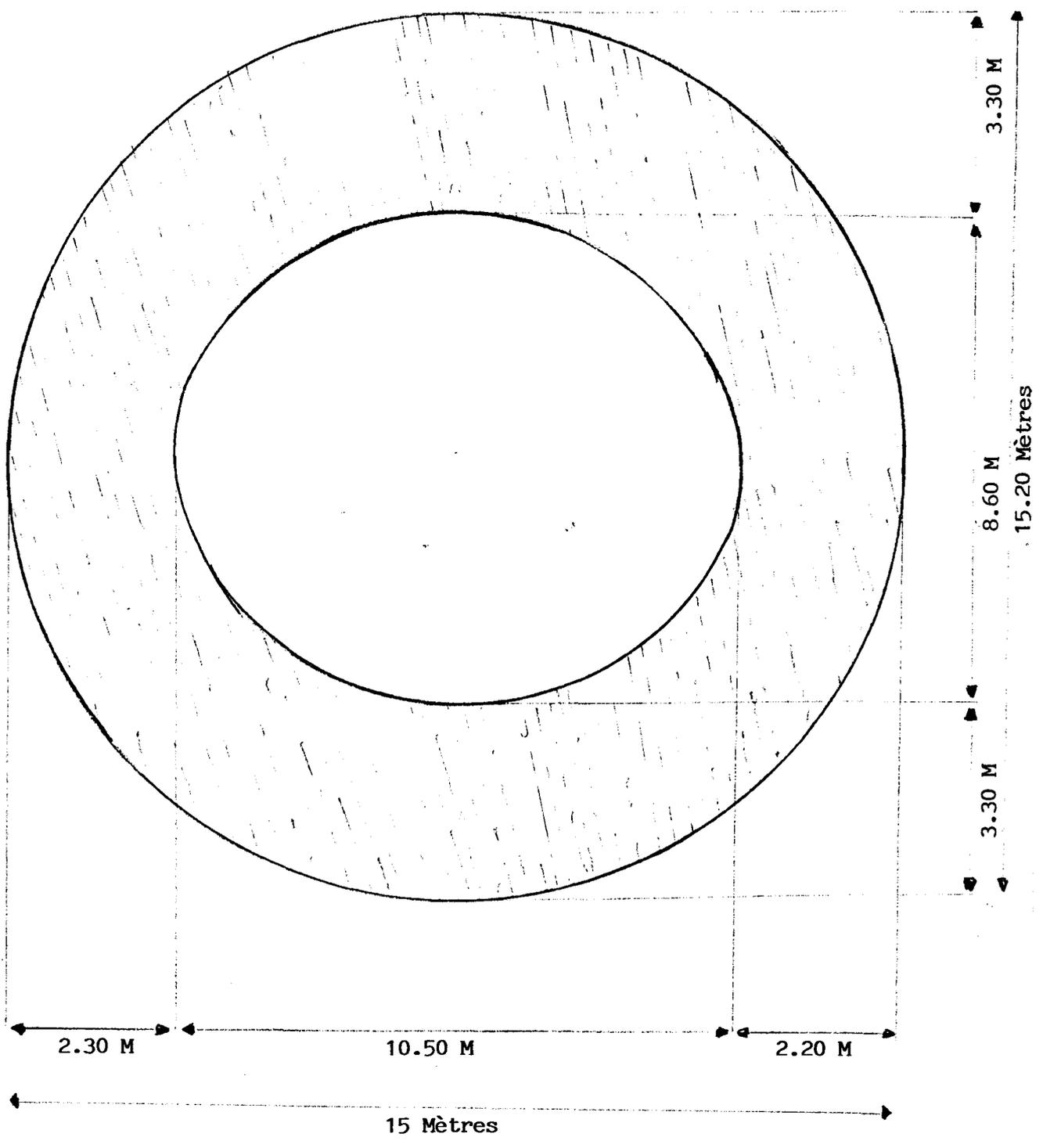
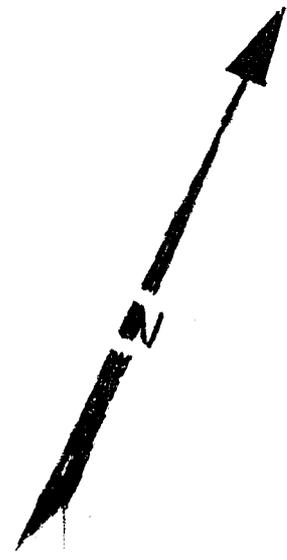
CROQUIS DE L'ETAT DES LIEUX

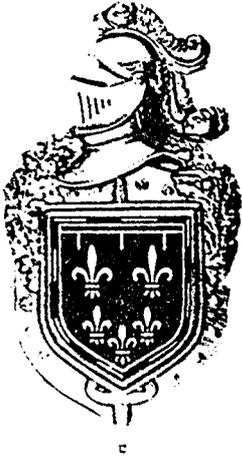
*Objet* : PROCES-VERBAL de découverte de traces supposées O.V.N.I

*Référence* : PROCES-VERBAL N° 481/1993 du 25 Juillet 1993

*Pièce n°* : 02

-  Champ de blé intact
-  Champ de blé couché





- GENDARMERIE NATIONALE -

\*\*\*\*\*

LEGION DU CENTRE

\*\*

GROUPEMENT DE

COMPAGNIE DE

\*\*\*\*\*

BRIGADE DE

---

- Planche Photographique -

---

*Objet* : PROCES-VERBAL de découverte de traces supposées O.V.N.I.

---

*Référence* : PROCES-VERBAL N° 481/1993 du 25 juillet 1993

---

*Pièce n°* : 03

---



Photo n°: (1)

Vue d'ensemble de la figure géométrique, photographie prise à une centaine de mètres. Limite du terrain de culture de la commune de et de .



Photo n°: (2)

Prise de vue de face, de cette figure sur champ de blé. La trace de pneumatique est celle du tracteur ayant traité les semences.



Photo n°: (3)

Prise de vue rapprochée du cercle de 15 m sur 15,20 m de diamètre.



Photo n°: (4)

Vue du côté droit de la figure géométrique, le blé est couché sur 2,80 m de large côté droit.



Photo n°: (5)

Vue du centre de la figure géométrique, 9,30 m de diamètre en bas de la photo, et 8,80 m en haut.



Photo n°: (5)

Vue du côté gauche de la figure géométrique, le blé est couché toujours dans le même sens (aiguille d'une montre), 2,80 m de large.

Compagnie :

Unité :

BT :

C.U. 05458 - PV 00481/93

## ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL

D'AUDITION

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
04	1

Nous soussigné : gendarme D. G., APJ, en résidence à ,

Vu les articles: 20, 21-1 et /5 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

en présence du gendarme D. L., APJ, en résidence à ,

Nous trouvant à , entendons:

K R, 53 ans,

né le à

demeurant

FRANCE,

93307658

marié, agriculteur, nationalité française,

qui déclare le trente juillet mil neuf cent quatre vingt treize  
à neuf heures et onze minutes:"-----

---Le 25 juillet 1993, en moissonnant aux , sur la commune  
de , je me suis aperçu que le blé était couché en forme de cercle,  
sur un diamètre de 8 mètres et sur une largeur de 3 mètres. J'ai pensé que ceci  
était bizarre, j'ai pensé à un Objet Volant Non Identifié.-----

---J'ai découpé autour de cet endroit avec la moissonneuse.-----

---J'ai prévenu vos services quant à ceci.-----

---Je n'ai vu aucun O.V.N.I, ni aucune personne, autour de ce cercle, je n'ai  
vu et remarqué aucune trace laissant apparaître le passage de personnes, de vé-  
hicules ou d'animaux.-----

A , le trente juillet mil neuf cent quatre vingt treize, à neuf  
heures vingt minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-  
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. 05458 - PV 00481/93

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE  
-----  
AUDITION

N° PIÈCE

N° FEUILLET

05

1

Nous soussigné : gendarme D T , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

T G , 64 ans,

né le

FRANCE,

demeurant

marié, agriculteur, nationalité française,

qui déclare le deux août mil neuf cent quatre vingt treize

à dix heures:"-----

--- Je suis propriétaire d'un terrain de culture (blé), situé aux "

", sur la commune de

--- Le 26 juillet 1993, dans la matinée, j'ai été prévenu par monsieur K ,

K , de la présence d'une trace suspecte dans mon champ de blé.-----

--- Le lendemain précédent les faits, j'ai décidé d'aller voir cette trace que

l'on m'a signalée. J'ai constaté un cercle d'une dizaine de mètres de diamètre,

dont le centre est resté intact, le blé est couché sur environ trois mètres.----

--- Je n'ai rien entendu de particulier les jours qui précèdent les faits, je ne

peux expliquer comment cela est arrivé.-----

--- Je ne connais personne dans mon voisinage, qui serait capable d'avoir volon-

tairement fait ces traces, pour me jouer un tour.-----

--- Depuis les faits, plusieurs personnes sont venues voir cette trace, elles

ont piétiné les lieux, malgré le balisage qu'a fait la gendarmerie.-----

--- Je ne suis pas en mesure de vous donner plus de renseignements sur ces faits

je ne peux expliquer comment cela est arrivé.-----

A , le deux août mil neuf cent quatre vingt treize, à dix heures vingt

minutes :-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-

dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

a signé au carnet de déclarations

93307658